

Tous Proveysieux

OCTOBRE 2024 - N° 125 - LE BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ

Dossier :

La commune en 7 questions

PAGE 4

S O M M A I R E

Feu de forêt à Proveysieux ? p.3 ● **Projets achevés, en cours, à l'étude et à venir** p.6
Les réunions de hameaux p.7 ● **La commission participative patrimoine et sentiers** p.8
Aménagement de la place de Pomarey... action ! p.10 ● **Les travaux au cimetière** p.11
Dans les coulisses de la rentrée des classes p.11 ●

éditorial

La commune de Proveysieux est membre du syndicat Intercommunal du Néron (SIVOM) depuis ses origines (1968) alors qu'il était nommé SIERGES pour la Réalisation et la Gestion et des Établissements Secondaires (Chartreuse et Barnave). Il est devenu SIVOM en 1987 lorsque les collègues

sont passés sous la responsabilité du Département. Proveysieux a adhéré aux compétences sportives en 2005 et participe depuis de manière forfaitaire et symbolique au budget de fonctionnement (1047 € en 2023) : principe plusieurs fois confirmé.

La vocation du SIVOM s'est simplifiée au fil des années. Hormis le planning familial, elle est devenue quasiment uniquement une vocation sportive : gestion des installations sportives qui lui sont propres, gestion des équipements qui sont la propriété des communes, subventions à 2 clubs sportifs, et aux associations sportives des établissements scolaires.

Le SIVOM investit : La piscine du Néron inaugurée en 2021 est son plus beau fleuron, elle a nécessité des emprunts bancaires conséquents. Le gymnase Jeannie Longo doit être reconstruit, et cela coûtera près de 5 millions d'Euros.

Depuis 18 mois, certains maires du SIVOM qui sont à la recherche de nouvelles ressources, ont souhaité que tous les habitants contribuent au syndicat par la fiscalisation et qu'on revienne sur le principe de la participation symbolique des communes de montagne.

Un cabinet d'analyse financière a été engagé pour faire des propositions toujours dans une perspective de financement des investissements. Des propositions ont été faites jusqu'à un appel de fonds de 50 361€ pour Proveysieux afin de nous mettre à égalité de paiement avec les communes de plaine. Ces communes gagnent à mutualiser leurs équipements et personnels. Nous avons négocié, argumenté, demandé qu'une étude soit faite sur la fréquentation des installations du SIVOM par nos habitants. Sans succès.

Le 10 janvier 2024, le comité syndical a voté le principe d'une modification des modalités financières des communes selon 3 critères :

- 5 % Population INSEE de l'année N,
- 85 % Potentiel fiscal 4 taxes final,
- 10 % Bases brutes de TFPB.

À la demande du maire de St Egrève, un abattement de 50 % est accepté pour les communes de montagne. En définitive, notre contribution passe de 1047€ à 15 000€ pour 2024.

La commune opposée à cette réforme, mais minoritaire, a pris une délibération le 4 avril. Considérant que notre contribution symbolique méritait d'être réévaluée, nous avons estimé une participation juste et équilibrée à 5 000€. Nous avons décidé de porter ce montant sur le budget de fonctionnement de la Commune. Le reste étant réparti sur l'ensemble des contribuables (chacun a dû voir apparaître une colonne supplémentaire sur son avis d'imposition sur la taxe foncière). Pour finir, nous avons demandé au SIVOM le retrait pur, simple et définitif de la commune.

Le 18 octobre dernier, le SIVOM a dû délibérer sur ce retrait. Les communes du Fontanil, Saint Martin le Vinoux, et Quaix se sont opposées. Les communes de Saint Egrève et Mont Saint Martin se sont abstenues. Seule Proveysieux a confirmé la demande de retrait.

Que l'État nous oblige par ses lois MAPTAM et NOTRE à transférer des compétences à la Métropole, cela va dans le sens de la modernisation et de l'efficacité de la gestion territoriale. Mais que des communes nous contraignent à rester dans une structure que nous considérons comme obsolète et dépassée, cela bafoue le peu d'autonomie qui reste à notre commune.

Les choix qui ont été faits ne sont pas justes et équitables. Le vote des représentants des communes est à mes yeux irrespectueux et inamical. Nous allons contester ces choix auprès du représentant de l'État dans le département. Le Préfet prendra l'avis de la commission départementale de coopération intercommunale qui s'appuiera sur l'étude d'impact que nous avons élaborée en interne. Il faut bien reconnaître notre impuissance à ce niveau.

Cela ne nous empêche pas d'avoir des projets et d'y travailler, ils sont présentés dans ce bulletin. Nous poursuivons nos efforts pour impliquer le plus grand nombre d'habitants et pour vous donner la parole. Un cycle de 7 rencontres que nous espérons conviviales et formatrices est programmé dans les mois à venir.

Un peu en avance, l'équipe municipale et moi-même, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Christian Balestrieri
Maire de Proveysieux



Feu de forêt à Proveysieux ?

Photo Christian Balestrieri

Mercredi 11 septembre, le réseau d'entraide proveysarde a bruisé d'étranges rumeurs de fumées invisibles et de routes fictivement coupées.

“Exercice exercice exercice”, c’était le code pour l’exercice de feu de forêt qui s’est joué au matin. Le téléphone a sonné toute la matinée en mairie avec ce message répété invariablement au début de chaque appel...

La métropole était le maître du jeu, épaulée dans l’écriture du scénario et l’organisation par l’IRMa (Institut des Risques Majeurs de Grenoble). Les joueurs : des élus des communes de Proveysieux, St-Égrève, Le Fontanil et Mont-Saint-Martin ; des pompiers, des gendarmes, les services de la préfecture et les associations de protection civile.

Dès 8 heures du matin, le feu est signalé au niveau du cimetière de la Monta, et on craint qu’il ne monte vers Bellevue comme il l’avait fait – réellement – en 2022. Le PCC (Poste de Commandement Communal) installé à la mairie, organise la fermeture des routes (fermeture fictive avec de vraies barrières) et l’évacuation des habitants de Bellevue vers un centre d’accueil dans le gymnase Robert Fiat à Saint-Égrève (évacuation fictive mais de vrais élus vont réellement frapper aux portes des habitants). Le maire envoie dans le même temps un message sur le réseau pour prévenir les Proveysards. Le 1^{er} adjoint quant à lui rejoint le PCO (Poste de Commandement Opérationnel) à la caserne des pompiers de Saint-Égrève, pour assurer en temps réel la bonne transmission des informations entre la commune et les autres acteurs.

Le téléphone de la mairie sonne : des élus des autres communes, le lieutenant de gendarmerie, des randonneurs (acteurs recrutés parmi les élus des autres communes) en détresse à la Sagne, le fils d’un habitant de Bellevue qui s’inquiète pour son père sourd et diabétique, des journalistes importuns, des membres de la LPO qui insistent pour venir récupérer des nichoirs à Moretière... et même

un habitant de Rigaudière (tout aussi fictif!) qui propose sa piscine comme réservoir d’eau en échange d’une réduction de sa taxe foncière, à négocier sur-le-champ !

La préfecture organise une audioconférence pour faire le point sur la situation : l’évacuation de Rigaudière et Garcinière est brièvement envisagée, mais un vent d’Est (fictif!) arrive à point nommé pour dévier les flammes en direction de Mont-Saint-Martin, où l’on envisage une coupure d’électricité et ses conséquences sur l’approvisionnement en eau potable... juste avant la fin du jeu !

Oui, ça ressemble à un grand jeu, et on se laisse prendre, l’adrénaline n’est pas fictive !

L’objectif est bien sûr de permettre à tous les joueurs de se tester et d’observer les difficultés, pour être plus efficaces à l’avenir en situation réelle.

Qu’est-ce que nous avons appris ? Beaucoup sur le rôle des différents acteurs, et en particulier celui de la Préfecture qui lorsque événement prend une ampleur intercommunale prend la main pour diriger les opérations à la place des maires, mais aussi celui de la protection civile, présente pour organiser l’accueil des personnes déplacées avec toute la logistique nécessaire, et coordonner l’action des volontaires sur place. Nous avons observé ce qui pouvait manquer en situation de crise : plus de monde au PC communal (nous étions quatre élus mobilisés), des ordinateurs portables mais aussi des outils papier (une carte de la commune, le plan communal de sauvegarde facile à consulter...).

De tels exercices sont organisés régulièrement pour les différents risques qui existent sur le bassin grenoblois : risques liés au feu, aux inondations ou aux accidents industriels.

Hélène Debray

LA COMMUNE EN 7



Détail et couverture, Photo Serge Braymand

Proveysieux est une petite commune qui fonctionne avec l'engagement de ses habitants. En 2020, il fut difficile de monter une équipe municipale. Et demain ? Les prochaines élections municipales se dérouleront au printemps 2026. Afin de préparer cette échéance, l'équipe municipale et le Conseil Consultatif des Habitants (CCDH) proposent aux habitants un cycle de rencontres et d'échanges de novembre 2024 à l'été 2025. Les objectifs sont les suivants :

- 1) Questionner l'avenir d'une commune de 523 habitants qui fait partie d'une métropole de plus de 400 000 habitants.
- 2) Mobiliser et donner envie à des habitants de s'engager dans l'action municipale. Il ne s'agit pas de "faire campagne", mais de susciter des engagements en connaissance de cause.
- 3) Comprendre la nature du travail à accomplir et estimer la soutenabilité de cet engagement, en particulier la conjugaison d'un mandat d' élu avec la vie personnelle et professionnelle.
- 4) Se doter de quelques clés de compréhension techniques et théoriques de manière à éclairer cet engagement.

Ce cycle de rencontres est ouvert à tous ceux qui souhaitent mieux comprendre la vie publique et acquérir des connaissances dans ce domaine, qu'ils envisagent ou non de s'impliquer un jour dans une équipe municipale. Ces rencontres ne nécessitent pas de connaissances ou d'expérience préalables, il suffit de se sentir intéressé par la vie commune au village.

1^{re} rencontre 6 novembre 2024

PROVEYSIEUX, QU'EST-CE QUE C'EST ?

De la forêt, des maisons le long de la départementale, un relief contraignant et beau, une école cœur du village, un cimetière, des histoires, des fêtes...

Au-delà de ce qui se donne à voir, cette séance d'ouverture vise à identifier les questions que des habitants ne perçoivent pas d'emblée, mais auxquelles des élus ne peuvent échapper. Que nous apprend la pyramide des âges de Proveysieux ? La répartition géographique des revenus des ménages ? Quelle autonomie du rural dans son rapport à la ville ? Notre vocation est-elle d'être une composante d'un grand pôle urbain, d'exister à la marge ou de ne plus exister du tout en tant que commune ?

Intervention et débat avec Hervé Gumuchian.

Anciennement Professeur de géographie, Directeur de l'Institut de géographie alpine et Membre du Conseil scientifique du Parc régional de Chartreuse

Salle des fêtes à Pomarey, mercredi 6 novembre 2024, de 18 h 30 à 21 heures suivi d'un repas partagé.

2^e rencontre 4 décembre 2024

LA COMMUNE, SES COMPÉTENCES, SES MISSIONS : QUEL EST AU JUSTE LE TRAVAIL D'UN CONSEIL MUNICIPAL ?

En tant qu'habitant, nous n'avons pas toujours conscience de ce qui s'impose aux élus. Il y a les missions obligatoires de la commune : l'élaboration et le vote du budget communal, l'état civil, le fonctionnement de l'école, l'organisation des élections, la représentation dans les instances intercommunales... Il y a l'existant qui s'impose de fait : la voirie, la gestion des bâtiments et de la forêt communale, le cimetière, l'engagement dans le périscolaire... Et il y a les projets choisis : essayer de mettre en œuvre un programme, une vision de la commune.

Entre responsabilités incontournables et conduite de projets, quelles sont les marges de manœuvre des élus ?

Intervention et échanges avec Daniel Vitte, président de l'Association des maires de l'Isère, et d'Élisabeth Gagnaire, juriste de l'association.

Salle des fêtes à Pomarey, mercredi 4 décembre 2024, de 18 h 30 à 21 heures suivi d'un repas partagé.

QUESTIONS

3^e rencontre 5 février 2025

LES COOPÉRATIONS INTERCOMMUNALES : QUEL ÉQUILIBRE ENTRE OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES ?

Proveysieux est membre de Grenoble Alpes Métropole depuis 2015. La commune a dû transférer à la Métro des compétences telles que l'eau, l'assainissement, les ordures ménagères ou la voirie, pour lesquelles elle verse une compensation financière. Les services de la commune ont ainsi été soulagés de charges techniques, et des mutualisations permettent une économie de moyens. Par ailleurs le maire est conseiller métropolitain et participe aux représentations métropolitaines dans l'intérêt général tout en veillant aux spécificités de la commune. Les coûts induits et le fonctionnement, souvent perçu comme distant, sont souvent mal compris par les habitants.

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse (PNRC) et le SIVOM (Syndicat intercommunal) du Néron sont des collectivités avec lesquelles la commune a des liens étroits : en partenariat constructif avec le Parc, parfois conflictuels avec le SIVOM. Comment s'organisent ces coopérations ? Pour quel bénéfice ? Comment concilier les besoins d'une petite commune de montagne et les intérêts des grandes cités de la plaine. ?

Intervention et débat avec Eric Rossetti, Vice-président de Grenoble Alpes Métropole chargé des communes, de la proximité, de la politique funéraire et du cimetière, et Cyril Dufresne, Mission des relations aux communes et des mutualisations à Grenoble Alpes Métropole.

Salle des fêtes à Pomarey, mercredi 5 février 2025, de 18h30 à 21 heures suivi d'un repas partagé.

4^e rencontre Février / Mars 2025

ÉLUS, AGENTS MUNICIPAUX, ASSOCIATIONS, HABITANTS, QUELLES COOPÉRATIONS ?

Une équipe municipale de 15 élus et 6 agents municipaux œuvrent quotidiennement au fonctionnement de Proveysieux. Mais plus largement, la commune est riche de ses 523 habitants, des associations et des 70 personnes engagées dans les commissions participatives. Quelles sont les synergies entre ces différentes forces ? Les obligations des uns et des autres ? Quels sont les pouvoirs et les responsabilités du maire ? Comment organiser la circulation de l'information ?

Séance en préparation

5^e rencontre avril 2025

QUELLES SONT LES RESSOURCES ÉCONOMIQUES ET MATÉRIELLES DE LA COMMUNE ?

Introduction aux finances communales, cette séance permettra d'identifier les différentes ressources de la commune : revenus liés aux impôts, dotations de l'État, subventions, revenus de l'exploitation forestière... Nous ferons également l'état du patrimoine communal. Comment pouvons-nous jouer sur ces moyens pour augmenter nos marges de manœuvre et mettre en œuvre nos projets ?

Séance en préparation

6^e rencontre mai 2025

COMMENT LES ÉLUS VIVENT-ILS LEUR MANDAT ?

Enthousiasme partagé, plaisir de faire à plusieurs, intérêt de nouveaux sujets et de nouvelles rencontres, satisfaction de faire aboutir des projets... Mais aussi parfois frustration ou épuisement, incompréhensions ou conflits, prises de conscience douloureuses...

Comment les élus conjuguent-ils leur mandat électif avec leurs engagements professionnels, associatifs, familiaux ? Qu'est-ce que cette expérience tant citoyenne que personnelle leur a-t-elle apportée ?

Séance en préparation

7^e rencontre Juin 2025

AU-DELÀ DES PROJETS PONCTUELS, QUELLE AMBITION POUR PROVEYSIEUX ?

Ce parcours devrait nous permettre de tirer une image du village que nous voulons habiter dans 6 ans, dans 12 ans... et des pistes pour avancer ensemble.

Il est possible qu'à la faveur des échanges, une nouvelle équipe émerge pour affiner et porter ce projet : de futurs élus, mais aussi tous ceux qui seront là pour les épauler et les soutenir.

Séance en préparation

Projets achevés, en cours, à l'étude et à venir

Nous sommes à 15 mois de la fin du mandat, nous avons conscience du chemin parcouru, de beaux projets ont été portés. L'ardeur de l'équipe municipale est intacte, nous sommes déterminés à poursuivre notre action. Plusieurs chantiers aboutissent, d'autres sont en cours de réalisation et nous poursuivons l'étude de projets de long terme qui seront des pistes d'action pour nos successeurs.

Photo Bernard Thévenin

Les travaux au cimetière touchent à leur fin. Les balustrades et mains courantes sont en place. L'ossuaire a maintenant une vraie dignité. Le columbarium accueille déjà les premiers défunts. La pelouse a été semée. Il reste, à la demande de la commission patrimoine, à aménager un support pour mettre en valeur le mobilier funéraire déposé pour le jardin du souvenir.

Sur la route de Girieu, nous avons fait aménager une plateforme pour le dépôt de bois. Nous avons encore à investir pour améliorer les fossés et les écoulements des eaux de pluie.

La piste d'accès aux pompiers de Pla Giroud est achevée et nous avons tout dernièrement fait goudronner la partie inférieure qui subissait des ravissements lors des fortes intempéries.

Le principal chantier en cours est celui de la Place de Pomarey : Le lieu de stockage des matériaux de déneigement a été déplacé grâce à la participation bénévole et pleine d'enthousiasme d'une équipe d'entrepreneurs proveysards. Merci à Dimitri, Julien, Mathieu, Nicolas, mais aussi à Jean Claude et Jean Pierre. L'ancien mur de stockage va servir de support à une toiture couvrant une halle ouverte et accueillante pour les animations festives. Le mur de soutènement Ouest de la place montrait des signes de dégradation avancée. Plusieurs chantiers participatifs ont été nécessaires pour le dégager de sa végétation, nettoyer les parties fragilisées. Sa restauration et sa consolidation seront confiées à une entreprise pour nous assurer d'une garantie de qualité. Il restera à aménager la place, revoir sa végétalisation, la rendre plus accueillante, conviviale, tout en conciliant les contraintes liées aux accès, au stationnement, aux aménagements ludiques, pour qu'elle devienne un lieu de rencontre, de vie, d'animation.

La création d'une Association Foncière Pastorale (AFP) est un projet qui commence à prendre forme, porté par la commission agriculture et son référent Bernard Michallet. Une première réunion de l'ensemble des propriétaires fonciers a eu lieu le 10 juillet et sera très bientôt prolongée par une assemblée générale fondatrice. Les terrains éligibles ont été identifiés, ils constituent un ensemble de 55 hectares qui pourront à terme accueillir un agriculteur-éleveur.

Nous avons la possibilité d'obtenir un financement important dit FEADER de la part de l'Europe et instruit par la région, pour financer une piste forestière entre Girieu et la Fontaine claire dans une première phase. L'idée est de la prolonger vers la Charmette ultérieurement. L'étude de faisabilité est en cours. Elle permettra de desservir des parcelles communales et privées sur un parcours moins mouillé tout en évitant le chemin des plats qui a une valeur patrimoniale importante.

3 DOSSIERS SONT À L'ÉTUDE

- La commune doit poursuivre ses investissements pour réduire son empreinte carbone. Nous avons équipé le toit de la salle des fêtes de Pomarey de panneaux photovoltaïques, nous étudions la possibilité de faire de même sur le toit de la mairie et sur celui de l'école.
- Nous suivons deux pistes pour résoudre le problème de l'assainissement au chef-lieu : d'une part nous sommes en négociation avec les services métropolitains pour que le collecteur des eaux pluviales rejoigne le Tenaïson. D'autre part nous avons sollicité les services de l'État pour reclasser le vallon dans lequel se déversent les eaux collectées. Dans la mesure où ces démarches aboutiraient cela ouvrirait la voie à la création de logements communaux.
- La création de petits logements permettrait d'accueillir de jeunes foyers en début de parcours résidentiel et d'abonder les ressources de la commune. Sur ce sujet nous avons sollicité plusieurs promoteurs, architecte, bureau d'études. Il faut reconnaître que le contexte immobilier actuel n'est pas favorable.

Nous aurons l'occasion de revenir sur tous ces sujets lors des vœux du maire qui sont programmés samedi 18 janvier à 11 heures.

Christian Balestrieri

Des essais in situ sur la piste d'accès à Pla Giroud tout juste achevée.

Réunions de hameaux : le cru 2024



Photo Philippe Tur

Des réunions de hameaux ont été organisées par les élus, du haut en bas du village. Elles ont eu lieu avant l'été, et chacune a réuni entre 10 et 22 personnes : en tout, plus de 100 habitants sont ainsi venus poser leurs questions, échanger et entendre des informations concernant la vie du village. Ambiance conviviale pour ces rencontres qui se terminent en général par un apéritif ou repas partagé !

Il ne faut pas se mentir, la première préoccupation, année après année, est toujours...

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE !

La vitesse excessive nous inquiète tous, celle de tous les types de véhicules, y compris les vélos (dans le sens de la descente !). Il y a donc un consensus sur l'objectif : faire ralentir. Oui, mais comment ? Chacun d'entre nous a son idée sur la meilleure solution : radars pédagogiques, chicanes, dos d'ânes, bandes rugueuses, feu rouge, intervention des gendarmes, panneau « Ralentir Enfants »...

L'expérience du service voirie de la métropole nous apprend qu'il n'existe pas une solution unique, une recette miracle. Il faut avancer par petites touches, selon les endroits, parfois expérimenter avant de retenir une solution pérenne. Il faut aussi apporter régulièrement des changements pour casser les routines.

Ainsi, le chaussidou sécurise le passage des piétons, même si certains véhicules roulent dessus systématiquement ; les « cédez le passage » de Pomarey pour les véhicules descendant de la Charmette ne sont pas toujours respectés, mais dans l'ensemble ils font tout de même ralentir ; la chicane expérimentale de Moretière a beaucoup fait parler d'elle : oui, elle incite la majorité des conducteurs à ralentir, mais ce n'est pas suffisant, et il faudrait mieux prévoir le passage des cyclistes et des piétons.

L'équipe municipale organise une réunion publique, en présence des services métropolitains, pour faire le point sur l'expérience de cette chicane et aborder les autres questions concernant la voirie. Rendez-vous le 19 novembre à 18 heures.

Autour de la voirie viennent aussi les questions du stationnement, des espaces de croisement sur les routes étroites, de l'entretien de la chaussée.

QUOI D'AUTRE ?

La gestion des eaux pluviales et leurs débordements potentiels sont un sujet de préoccupation exprimé par les habitants de Planfay : ils évoquent le souvenir de l'épisode de décembre 2022, lorsque des pluies abondantes sur la neige avaient provoqué de nombreuses inondations à Planfay et Pomarey. Ils souhaitent aborder plus largement ce sujet de la gestion des eaux pluviales, sur le hameau et au-delà, avec les services de la Métro. L'idée est de mobiliser l'expertise des habitants et de privilégier une approche cohérente et globale plutôt que des interventions au coup par coup.

Le logement et l'offre locative : La volonté de l'équipe municipale est de soutenir l'offre locative sur la commune afin de permettre à des ménages de s'installer au début d'un parcours résidentiel. Après avoir étudié plusieurs approches, la commune pourrait porter elle-même un projet de construction de quelques logements au centre bourg. Il reste encore des étapes d'étude avant de le concrétiser.

En parallèle, une démarche est engagée avec les propriétaires de logements vacants pour les accompagner, s'ils le souhaitent, dans une réflexion sur le devenir de ces bâtiments : elle pourrait aboutir, à terme, à de nouvelles offres de location.

Et quel est le devenir des anciennes granges qui, sans rénovation, risquent de se détériorer ? L'équipe municipale est favorable à la transformation en habitations des granges qui se situent en zone urbanisable (pourvu que ce soit compatible avec la réalisation d'un assainissement conforme). Les granges qui sont en zone agricole ou naturelle peuvent seulement être rénovées à l'identique.

L'éclairage public. Dans l'ensemble les changements qui ont été mis en œuvre : suppression de certains points lumineux, horaires de fonctionnement, extinction totale en juillet et août, n'ont pas provoqué de réaction négative.

Hélène Debray

LA COMMISSION PARTICIPATIVE PATRIMOINE ET SENTIERS



Depuis 2020, la commission participative patrimoine et sentiers travaille à la mise en valeur des trésors qui jalonnent le paysage et l'histoire de Proveysieux. Pour ce faire, elle propose nombre d'événements de découverte, mais elle intervient aussi plus directement en montant des expositions thématiques, en éditant un livre ou encore en restaurant des pièces importantes de notre patrimoine commun.

Depuis le mois de mars 2024, la commission n'a pas chômé !

Pour la deuxième année consécutive les membres du groupe ont réalisé une exposition pour la foire du premier mai. Le thème de cette année était le patrimoine du village. L'exposition proposait un tour d'horizon de différents éléments patrimoniaux connus et moins connus comme les fours à pains, les travaux à ferrer ou les carrières et moulins...

Ce fut également l'occasion d'éditer et de présenter un ouvrage fraîchement paru tiré de l'exposition de 2023 : Proveysieux du XIX^e siècle au XXI^e siècle. Le livre, en vente au prix de 20 €, est disponible en mairie aux horaires d'ouverture au public. Il a déjà connu un beau succès dès sa sortie (voir encadré). Le bénéfice attendu de cette vente ira alimenter les coûts de fonctionnement de la commission patrimoine et sentiers.

Dans le courant du mois de mai, un groupe de volontaires, que nous remercions, en particulier Damien de l'entreprise Ewock pour son aide et son professionnalisme, a dégagé le lierre qui envahissait le gros châtaigner situé au bord de la route à Garcinière. Le résultat en photo se passe de commentaires. Les travaux autour de cet arbre ont été entrepris pour remettre en valeur cet élément marquant du paysage de la commune qui fut souvent peint ou photographié depuis le XIX^e siècle.

La croix de Bazeaux, élément patrimonial situé au bord de la route départementale à la sortie du village, a été également dégagée du lierre et des ronces qui la recouvraient.

Le cimetière a fait l'objet d'une concertation afin de créer un columbarium et un jardin du souvenir pour s'adapter aux évolutions des pratiques funéraires. Le groupe de travail, composé de



Le Châtaignier de Garcinière avant et après le chantier participatif d'élagage.

Photos Alain Provost

Photo Alain Provost

Laurent Surmely, en pleine séance d'explications devant "la maison du contremaitre" lors de la sortie consacrée à la découverte de la carrière de pierres réfractaires du Crozet.

membres de la commission et d'élus, a choisi les emplacements de ces deux équipements dans un souci d'intégration paysagère. La commission patrimoine a pris en charge la mise en place du jardin du souvenir, sous forme de chantier participatif. Les aménagements sont en voie d'achèvement.

En septembre, une désormais traditionnelle sortie patrimoine a conduit un groupe de presque quarante personnes sur les traces de l'ancienne carrière de terre réfractaire au lieu-dit "Crozet". Laurent Surmely de la commission patrimoine et Laurent Truche, professeur de géologie à l'université de Grenoble Alpes ont expliqué in situ la géologie et l'histoire humaine de cette exploitation. Une conférence de chacun des deux

intervenants à ensuite été proposée à la mairie et a permis à de nombreuses autres personnes de comprendre la formation géologique de cette terre réfractaire et l'histoire de son exploitation dans la commune durant presque un siècle.

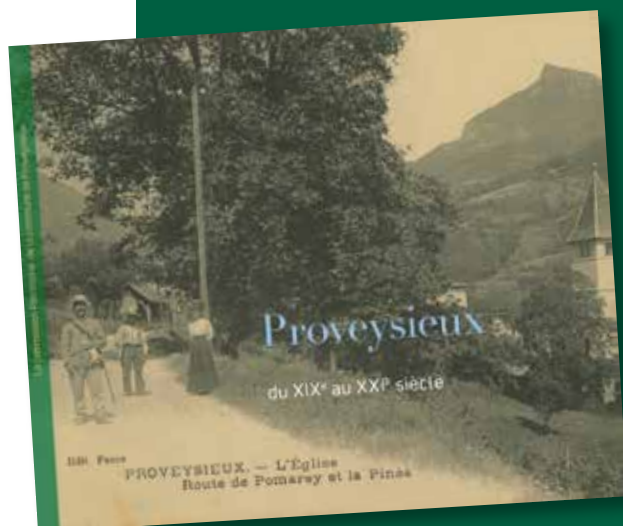
Pour finir, des projets sont en cours de réflexion comme la restauration de la Chapelle de la Chiaise (en concertation avec les propriétaires) ou de l'oratoire des Brieux.

Nous remercions les proveysards et proveysardes de leur intérêt pour nos actions qui nous encouragent à continuer.

Pascale Roche et Laurent Surmely

PROVEYSIEUX HIER ET AUJOURD'HUI

Ce livre, édité par la mairie à partir de l'exposition "Proveysieux, du XIX^e au XXI^e siècle" présentée le 1^{er} mai 2023 par la commission patrimoine, nous montre les paysages que nous connaissons tous à travers le prisme de cartes postales anciennes.



C'est l'histoire ordinaire de Proveysieux racontée par ses cartes postales anciennes. En cheminant du bas vers le haut du village, on retrouve des lieux traversés et connus au point de ne presque plus les remarquer.

Et là, par la confrontation de ces images anciennes avec celles plus contemporaines des endroits photographiés, on se surprend à découvrir que ces lieux que l'on pense connaître sont chargés d'histoire, qu'ils

sont encore habités par d'autres que nous, qui vivaient là il y a plus d'un siècle. Chaque image porte un détail, une anecdote qui en dit long sur la vie quotidienne et ordinaire des Proveysards au XIX^e et début du XX^e siècle.

Les cartes postales anciennes sont issues de la collection personnelle de Alain Provost. Album de 46 pages au format 30 x 23 cm, en vente en mairie et à la bibliothèque au prix de 20 €.

Aménagement de la place de Pomarey : action !

Après le clap de début, voici déjà quelque temps... voici venu le temps de l'engagement des travaux. L'étude menée en septembre 2023 par la paysagiste Amandine Lazareff a permis de projeter des schémas d'aménagement de la place dans une cohérence des différentes fonctionnalités de cette espace, comme la commission prospective et aménagement l'avait souhaité.

Elles sont autant de propositions de traitement de la surface, de sa végétalisation et de la gestion des stationnements et des circulations, de création d'un espace couvert à côté du four à pain, du traitement Ouest de la place à commencer par la réfection des murs Ouest et Nord de soutènement, enfin des aménagements et des équipements venant agrémenter l'usage de cet espace.

en cours d'affinage, de 35 000 € TTC. Ils sont inscrits dans le budget primitif de la commune. Le département de l'Isère s'est prononcé lors de sa conférence territoriale du mois de mai pour un financement de 45 % du montant des travaux sur un plafond de 30 000 € HT.

Puis un collectif "de choc" a été constitué avec des habitants, entrepreneurs et entrepreneurs, du village. Leur dynamisme a été des plus efficaces et avec l'appui d'un petit nombre d'autres habitants et d'élus les travaux suivants ont été menés à bien. Julien, Mathieu, Nicolas, Dimitri, Jean-Claude, David, Benoît, Jean-Pierre, Jean-Paul, Jacques. Qu'ils en soient ici sincèrement remerciés.

Du 10 juin au 2 juillet l'espace de stockage a été réalisé après en avoir vérifié son adéquation au bon fonctionnement du chasse-neige : creusement de l'es-



L'existant...

...et deux perspectives d'aménagement

À ce stade aucun arbitrage n'est intervenu sur le choix de l'un ou l'autre des aménagements mais ce qui a été décidé, c'est d'une part de rénover et consolider les murs nord et ouest de la place et d'autre part, de réaliser dans un premier temps l'espace couvert, que nous appelons aussi une petite halle, à la place de l'actuel espace de stockage du mâchefer. Il faut pour cela créer un nouvel espace de stockage entre le four à pain et le garage municipal. Cette petite halle de 40 m² sera un complément utile du four à pain que ce soit par temps de pluie ou par beau temps quand le soleil fait rechercher un peu d'ombre pour manger sa pizza ! Pour les mêmes raisons, les usagers familiers de la place apprécieront de s'y retrouver. D'autres usages pourront être envisagés avec les associations de la commune. Un marché a été évoqué, et nous ne doutons pas que d'autres idées ne tarderont pas à être émises.

L'instruction administrative de ce projet a été réalisée par la commission d'urbanisme. Un chiffrage a été réalisé qui fait la part belle à la dimension participative de ces chantiers, pour un total,

pace, édification des murs en moellons à bancher, coulage du béton par l'entreprise Gentil Bétons. Le comblement du talus interviendra sous peu pour permettre l'usage de cet espace dès cet hiver.

Les 7 et 20 septembre les travaux de préparation sur le mur ouest et nord ont été réalisés : dégagement des abords, piquage des parties friables et déblaiements des gravats. L'entreprise de maçonnerie Rénov'Action va réaliser les travaux de rénovation et de consolidation une fois que les fouilles auront été réalisées. Nous attendons à ce jour un dernier devis de l'entreprise de charpente Locatelli pour finaliser la commande de la petite halle et programmer avec elle ce chantier. Ces travaux auront marqué une première phase importante de cet aménagement.

Pour les phases suivantes la commission participative "Prospective et Aménagement" fera ses propositions pour les étapes d'aménagement à venir en 2025/26.

Pierre Meyer



Une partie du columbarium de onze cases installé derrière l'église

Ce chantier a fait l'objet de plusieurs réunions en commission participative intéressant plusieurs élus et des habitants dont certains issus de la commission patrimoine. Les discussions ont permis d'établir un consensus sur l'esthétique des mains courantes, la couleur des peintures, l'implantation et la configuration des monuments, le choix du support minéral des constructions. Les travaux ont commencé en juin 2023 et ont concerné plusieurs sujets :

- Le remplacement de la main courante côté Sud par la réalisation d'un garde-corps en fer forgé aux normes actuelles. Il a été installé sur le mur surplombant le chemin des moulins, cela a exigé que le cheminement le long du mur soit décaissé de 50 cm. Cela a été fait bénévolement par un habitant de Planfay, qu'il soit encore remercié.
- La main courante à l'est de l'église a elle aussi été mise aux normes et repeinte.
- Un mur a été construit et crépi par des conseillers municipaux et Éric. Les concessions dans la pente étaient devenues instables, il fallait les soutenir.
- L'ossuaire a été couvert d'une dalle gravée tout en bas du cimetière.
- Les fosses recueillant les déchets ont été mieux structurées afin que le tri pour les usagers soit facilité et mieux respecté.

Les travaux au cimetière arrivent à leur fin, la demande de versement de la subvention du conseil départemental est en cours de traitement, elle couvre 45% des investissements qui s'élèvent à 26 192,37 € hors taxes.

■ Un columbarium de onze cases a été construit derrière l'église, dans un endroit particulièrement mis en valeur. Notons que deux Cases ont déjà fait l'objet d'un bail. Trois cavurnes (c'est l'équivalent d'une case de columbarium creusée dans le sol) ont aussi été installées.

■ Le carré commun a été remis en état. Il reste maintenant quelques coups de râteau à donner pour semer une belle pelouse autour des équipements nouvellement installés.

Les participants volontaires ont contribué aussi sous la forme de chantiers participatifs. Nous nous sommes retrouvés à plusieurs reprises pour créer le jardin du souvenir et deux habitants du Mollard sont allés choisir de jolis galets dans le lit du Tenaïson pour une finition couleur locale. Le transport dans des seaux mérite d'être rappelé ici. Deux entreprises sont intervenues pour mener à bien les travaux et nous les remercions pour la fiabilité et la qualité du travail. Pour les travaux métalliques : Hugometal, Jean Luc Perrotin de St Martin le Vinoux. Pour les monuments funéraires : ECA Columbarium, Antoine Fournier à l'Albenc. L'ensemble de travaux ont été subventionnés à hauteur de 45% par le conseil départemental.

Christian Balestrieri

DANS LES COULISSES DE LA RENTRÉE DES CLASSES

Depuis plusieurs années, l'accueil périscolaire connaît une fréquentation en hausse. La quasi totalité des enfants restent déjeuner à la cantine et environ les 2/3 sont régulièrement inscrits à la garderie du soir.



Cinq agents municipaux travaillent tout au long de l'année scolaire à cet accueil : animation, service de restauration et entretien des locaux. La mairie prend également en charge toute la logistique tournant autour de la cantine. Cela va du fonctionnement du service eTicket (de la réservation des parents à la facturation des repas), de la gestion des commandes et réception tous les jours des repas du traiteur, à la mise à disposition des matériels nécessaires à ce service (lave-vaisselle haute pression, four à étuve, frigo professionnel et "aux normes", charriots de service et vaisselle suffisante...). Un véritable ballet s'opère chaque jour en plusieurs services, de la cuisine au réfectoire pour que les enfants puissent manger.

La rentrée des classes se prépare dès le mois de juin. À l'école, l'été est le moment du grand ménage: du gymnase au dortoir en passant par

les trois classes et le réfectoire, trois employés se répartissent le travail pour que tout soit propre à la rentrée. Il en est de même pour chacune des vacances : les veilles de rentrée voient toujours l'école s'animer.

Côté mairie, nous organisons le remplacement de deux des cinq agents qui travaillent à l'école. Pour cela nous lançons deux recrutements. Après plusieurs entretiens et un certain nombre de rebondissements, Patricia Treillard et Brigitte Tambini, sont venues rejoindre l'équipe. Patricia, embauchée comme ASTSEM, a travaillé longtemps à la Crèche Lou P'tiots à Quai en Chartreuse. Brigitte, habitante de la commune, déjà très expérimentée dans le domaine de l'enfance, vient en renfort sur le temps de cantine.

Marie Kerjean-Ritter



Photo Philippe Tur

Des nouvelles du projet d'association foncière pastorale (AFP)

Le 12 juillet dernier, la commission agriculture et la commune ont invité les propriétaires de parcelles agricoles à une réunion d'information sur les AFP, structures permettant de regrouper le foncier dans le but de préserver les pâturages encore présents et ceux qui se sont enrichis suite à leur abandon.

Une trentaine de propriétaires ont pris connaissance de l'intérêt et du fonctionnement d'une AFP, qui regroupe les propriétaires et devient l'interlocuteur unique des éleveurs qui utilisent les pâturages. Devant le nombre important de propriétaires et les surfaces peu élevées des parcelles, l'AFP autorisée

semble la mieux adaptée au contexte de Proveysieux. Sa mise en place nécessite une enquête publique. Une AFP autorisée permet des travaux de remise en état et des aménagements éligibles à des aides, dès l'instant où un éleveur s'engage à exploiter les parcelles incluses dans son périmètre.

Mobilités : ça bouge !

La dernière réunion de la commission Énergies-Mobilités en octobre nous a donné l'occasion de faire le point :

LE GROUPE DE COVOITURAGE compte maintenant 84 membres et fonctionne régulièrement. Pour le rejoindre, contactez Martina au 06 35 94 28 84.

LE PANNEAU LUMINEUX installé à la Monta (place Pompée) pour faciliter le stop est de plus en plus utilisé : il y a jusqu'à 30 utilisations par semaine, et les usagers témoignent de son efficacité. Essayez-le !

POUR LES BUS, pas de nouveauté avec la ligne 60, mais notez que la ligne Sacado 171, à l'origine destinée aux lycéens est aussi ouverte pour tous

les habitants : départ de Planfay le matin à 6 h 40 pour arriver à Saint-Égrève, espace Robert Fiat, à 6 h 59 : il y a toujours de la place. Après cet arrêt, le bus remonte à Quaix pour atteindre le lycée Champollion à 7 h 49 : sur cette deuxième portion de la ligne, le bus peut être au complet avec les lycéens, et il est demandé aux autres usagers de leur laisser la priorité.

LES CYCLISTES de tous âges sont de plus en plus nombreux sur nos routes : une enquête sur les déplacements à vélo est prévue dans le prochain numéro de ce bulletin.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte au public les mercredis, hors vacances scolaires de 16 h à 19 h. Messagerie : bibliotheque@proveysieux.fr

Environnement

Les précautions liées aux risques de départ de feux sont toujours nécessaires. Pas de feu au sol, ni d'écobuage, ni brûlage des déchets végétaux (une dérogation est possible en hiver à condition d'en faire la demande en mairie). On ne jette plus son mégot hors de la voiture, et on s'interdit la cigarette en forêt. Les lâchers de ballons lanternes et les feux d'artifice ne sont plus autorisés.

Action sociale

Le service Local de solidarité (Département de l'Isère) accompagne les familles dans le cadre de l'action sociale, la protection maternelle et infantile et tient une permanence dite maison de l'autonomie qui instruit les dossiers d'Allocation pour Perte d'Autonomie (APA) Contact : 04 57 38 44 00.

Le repas des anciens, offert par la municipalité à tous les Proveysards de 75 ans et plus, aura lieu le dimanche 8 décembre.

Les référents de hameau

N'hésitez pas à prendre contact avec les référents de hameaux pour tout problème local. Une réunion dans chaque hameau sera organisée par les référents au printemps prochain.

Bellevue, Fontanette : Dominique Nantas
Rigaudière, Garcinière : Birgit Hiess
Moretière Mollard : Marie Kerjean-Ritter
Chaise, Chef-lieu : Bernard Thévenin
Le Gua, Savoyardière : Loïc Thomas
Pomarey : Bernard Michallet et Christophe Millet
Planfay : Hélène Debray

Ouverture de la mairie au public

lundi : 16h-18h - mercredi : 16h - 18h

Ces horaires doivent être respectés sauf en cas d'urgence. Pour les Cartes d'identité et Passeports, il faut s'adresser au service d'État Civil de la mairie de Saint-Égrève.

Pour prendre rendez-vous avec M le maire, veuillez téléphoner à la mairie. N'hésitez pas à prendre contact avec les référents de hameaux pour tout problème local.

Tél. mairie **04 76 56 84 16**

Messagerie : mairie@proveysieux.fr

Architecte conseil

La prochaine permanence se tiendra de 14h00 à 17h00 jeudi 28 novembre. La suivante le 23 janvier 2025. Les rendez-vous se prennent à la Mairie en appelant Monsieur Galindo au **04 85 59 99 35** henry.galindo@grenoblealpesmetropole.fr

Numéros et adresses utiles

Pour signaler un problème de voirie, de déchets, ou de dissémination :

<https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr/>

Grenoble Alpes Métropole : 04 76 59 59 59

Voirie N° vert 0800 500 027

Déchets / déchetterie : N° vert 0800 500 027

Réservation du Broyeur : <https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/reservation-de-broyeurs-a-vegetaux-v3/>

Les prochaines périodes de mise à disposition du broyeur seront du 26 novembre au 7 décembre, puis du 7 au 18 janvier 2025.

Eaux de Grenoble Alpes

Dépannage, urgences : N° vert 0800 500 048

Abonnement, facturation : 04 76 86 20 70

Gendarmerie : 04 76 75 30 93

Sign. nid de frelons asiatiques : 09 74 50 85 85

agenda

- Mercredi 6 novembre, 20 heures à Pomarey : Conférence **Proveysieux, qu'est-ce que c'est ?** animée par Hervé Gumuchian, géographe.
- Vendredi 8 novembre : **Conseil métropolitain**
- Lundi 11 novembre à 11 heures : **Cérémonie de commémoration**
- Mardi 19 novembre à 18 heures en mairie : **Réunion bilan d'expérience sur la chicane et la voirie.**
- Jeudi 21 novembre à 20 heures en mairie : **Séance publique du Conseil municipal**
- Jeudi 28 novembre à 18 h 30, mairie de Quaix : **Comité syndical du SIVOM du Néron**
- Mercredi 4 Décembre, 20 heures à Pomarey : Conférence **La commune, ses compétences, ses missions** animée par Daniel Vitte, président de l'association des maires de l'Isère.
- Dimanche 8 décembre, midi à Pomarey : **Repas des anciens**
- Samedi 18 janvier, 11 heures en mairie : **Vœux du maire**
- Mercredi 5 février 2025, 20 heures à Pomarey : Conférence **Les coopérations intercommunales** animée par Éric Rossetti et Cyril Dufresne.

TOUS Proveysieux

OCTOBRE 2024 - N° 125 LE BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ

Responsable de publication : Christian Balestrieri

Rédacteur en chef : Philippe Tur

Ont contribué à ce numéro :

Christian Balestrieri, Hélène Debray, Marie Kerjean-Ritter, Pierre Meyer, Alain Provost, Pascale Roche, Laurent Surmely, Philippe Tur.

Maquette et réalisation : Philippe Tur

Tous Proveysieux est édité par la municipalité de Proveysieux - 3 place de l'Église, 38120 Proveysieux

Tél. 04 76 56 84 16 - Mail : mairie@proveysieux.fr

Site Web : WWW.PROVEYSIEUX.FR

Imprimé sur papier certifié FSC®.

Dépôt légal : octobre 2024 - ISSN 1776-9671



La certification FSC® garantit que ce journal est imprimé sur des matériaux provenant de forêts gérées selon des normes standards environnementales, sociales et économiques très strictes.